

Veille Artisanat

BIBLIOGRAPHIE

- SELECTION DE TRAVAUX -

Création-reprise d'entreprise
dans l'artisanat et les TPE

Novembre 2023



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

Le service Veille Artisanat de CMA France vous propose une sélection de données clés et de travaux récents (postérieurs à 2018) sur la création-reprise d'entreprise dans l'artisanat et les TPE, issus de son fonds documentaire [InfoArtisanat](#).

Suivez l'actualité de la création-reprise d'entreprise sur la plateforme [Veille Artisanat](#) de CMA France

TABLE DES MATIERES

1-Politiques publiques.....	4
2-Données nationales.....	5
Données générales.....	5
Focus Artisanat.....	8
3 – Données régionales.....	10
4 – Données sectorielles.....	14
5 – Image de l’entrepreneuriat.....	16

Transmission d'entreprise : 11 recommandations pour la sécuriser et la simplifier [Sénat]

Le 6 octobre 2022, la Délégation aux entreprises (DAE) du Sénat a adopté le rapport d'information de la mission de suivi sur le thème de la transmission d'entreprise, dans lequel elle a dressé le bilan des évolutions constatées depuis l'adoption de son premier rapport en 2017 et de la proposition de loi associée en 2018.

Elle reconnaît la modernisation du cadre législatif, mise en œuvre dans le prolongement des propositions émises en 2017, mais considère que la situation reste inquiétante : diminution constante du nombre de cessions (- 19 % entre 2010 et 2019, puis - 16 % entre 2020 et 2021), démographie alarmante des chefs d'entreprise (un quart ont plus de 60 ans, 11 % plus de 66 ans, 700 000 entreprises à céder d'ici 10 ans), une communication sur la reprise d'entreprise trop faible, une crise sanitaire et économique fragilise financièrement les entreprises, incite les dirigeants à céder plus tôt et augmente le ressenti du phénomène de prédation.

11 recommandations sont donc émises pour sécuriser et simplifier la transmission d'entreprise :

- Sanctuariser le Pacte Dutreil et organiser une campagne d'information des dirigeants d'entreprise
- Consolider et clarifier dans la loi la définition de la holding animatrice et son application dans le cadre du Pacte Dutreil
- Sécuriser, via un rescrit spécifique, l'appréciation administrative du caractère animateur de la holding
- Abroger le dispositif d'obligation d'information préalable des salariés de la loi dite "Hamon"
- Sécuriser les dispositifs de financement de la transmission par Bpifrance
- Faciliter la transmission des fonds de commerce en pérennisant la déductibilité de l'amortissement
- Harmoniser les droits d'enregistrement avec un taux unique
- Faciliter la reprise par les salariés (pérennisation du crédit d'impôt en faveur des sociétés rachetées par les salariés, relèvement de 300 k€ à 500 k€ des abattements fiscaux en cas de reprise par les salariés, incitation au fléchage des abondements en droits complémentaires du CPF vers les formations à la reprise)
- Encourager l'anticipation des dirigeants en leur offrant un "chèque conseil pour la transmission" entre 55 et 65 ans
- Faciliter la transmission à un fonds de pérennité
- Simplifier les démarches des cédants et repreneurs en structurant la coordination, au niveau national et régional, entre les différents acteurs publics et privés de la transmission d'entreprise, via une charte nationale signée par tous les acteurs publics et privés de la transmission (dont les CMA) qui définirait les modalités d'une véritable politique publique de la reprise d'entreprise, avec déclinaison régionale.

Source : **Rapport d'information fait au nom de la délégation aux entreprises par la mission de suivi relative à la transmission d'entreprise**. / Sénat, Canévet Michel, Cardon Rémi. - Paris : Sénat, 07/10/2022, 67 p. (Rapport d'information (Sénat)). En ligne sur le site du [Sénat](https://www.senat.fr)

2 - DONNEES NATIONALES

Données générales

Pérennité des entreprises 3 ans après leur création au 1er semestre 2018 [Insee Première]

82 % des entreprises classiques créées au 1er semestre 2018 sont encore actives 3 ans après leur création.



**82 % des entreprises créées
au 1er semestre 2018
sont toujours actives 3 ans après**

Les sociétés sont plus pérennes (84 %) que les entreprises individuelles classiques (75 %, hors micro-entrepreneurs). Le secteur d'activité est également un facteur de pérennité ; celle-ci est la plus faible dans le secteur du commerce (78 %).

L'investissement financier à la création et l'expérience du créateur contribuent également à la pérennité de l'entreprise. La zone d'implantation des entreprises entre également en jeu : les entreprises installées dans une commune hors attraction des pôles d'emploi et de population ont une probabilité d'être pérennes supérieure de 70 % à celles situées au sein de la commune-centre d'un pôle.

La part des entreprises employant au moins un salarié en plus du dirigeant a augmenté : 39 %, contre 27 % l'année de la création.

Si 15 % des entrepreneurs ont pour objectif de parvenir à sauvegarder leur entreprise (notamment dans les transports et l'entreposage, et l'hébergement-restauration), plus de la moitié souhaite accroître leur niveau d'activité.

Avec à peine 2 ans d'ancienneté lors de la survenue de la pandémie de Covid-19, 55 % ont subi une baisse d'activité liée à la crise sanitaire, 6 entreprises sur 10 ont rencontré des difficultés financières et 4 sur 10 un manque de débouchés. Les 2/3 ont eu recours à des dispositifs d'aide financière (surtout le report des échéances fiscales ou sociales). 45 % des indépendants ont bénéficié du fonds de solidarité et 43 % du chômage partiel. 15 % de celles qui emploient au moins un salarié se sont séparées d'employés du fait de la crise sanitaire et 8 % ont repoussé ou annulé des embauches prévues.

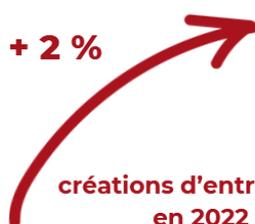
Pour faire face à des besoins en trésorerie, un entrepreneur sur cinq a utilisé ses ressources personnelles ou celles de ses associés.

Durant leurs 3 années d'activité, l'investissement a également été freiné, en raison de la baisse d'activité liée à la pandémie, du manque de fonds propres ou de la frilosité des banques.

Source : **Entreprises créées en 2018 : huit sur dix sont encore actives trois ans après leur création.** / Insee, Baillot Audrey. - in : Insee Première, 24/07/2023, n°1962, 4 p. - En ligne sur le site de l'[Insee](https://www.insee.fr)

1 071 900 entreprises créées en 2022 [INSEE Première]

+ 2 %
**créations d'entreprises
en 2022**



1 071 900 créations d'entreprises ont été enregistrées en 2022, en hausse de 2 % mais marquant un ralentissement, après une année 2021 record qui affichait une hausse de 17 %. La progression est portée par les immatriculations d'entreprises individuelles sous le régime de micro-entrepreneur (656 400 créations, soit deux fois plus qu'en 2017, et + 3 % par rapport à 2021), tandis que les créations d'entreprises individuelles classiques reculent de - 7 % et atteignent leur plus bas niveau depuis 2016.

La majorité des secteurs voient leurs créations augmenter, à l'exception des transports et du commerce. Les évolutions en

région augmentent dans la majorité des régions, à l'exception de 6 (Normandie, Hauts-de-France, Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté, Occitanie, Mayotte).

Au moment de leur création, 5 % des entreprises classiques ont des salariés (2,9 emplois en moyenne). Les entreprises employeuses sont majoritairement dans l'hébergement et la restauration (11 %), la construction (10 %) et l'industrie (5 %).

L'âge moyen des créateurs est de 36 ans, 39 % ont moins de 30 ans (- 2 %). 45 % des nouveaux créateurs sont des femmes (+ 2 %), et jusqu'à 55 % dans les créations d'entreprises individuelles classiques.

NB : depuis janvier 2022, le décompte des créations d'entreprises repose sur un nouveau dispositif de calcul. La présente publication annuelle tient compte pour la première fois de ce nouveau dispositif. Les chiffres relatifs à 2021 et aux années antérieures sont donc révisés.

Source : **Le rythme des créations d'entreprises ralentit en 2022.** / Insee, Hofstetter Eric. - in : Insee Première, 06/02/2023, n°1936, 4 p. - En ligne sur le site de l'[INSEE](#)

Voir aussi l'analyse faite par Bpifrance Création

- sur la création d'entreprise en France en 2022 : **La création d'entreprises en France - Année 2022.** / Bpifrance Création. - in : Bpifrance Création, 08/03/2023, 35 p. - En ligne sur le site de [Bpifrance Création](#)
- sur l'évolution sur 10 ans (2012-2022) : **Focus - 10 ans de création d'entreprise en France - L'essentiel.** / Bpifrance Création. - in : Bpifrance Création, 28/07/2023, 10 p. - En ligne sur le site de [Bpifrance Création](#)

Ventes et cessions de fonds de commerce : bilan 2022

Publiés par Altares, les chiffres des ventes et cessions d'entreprises en France sur 2022 sont en hausse de 14,3 % pour atteindre 31 717 transactions, soit le plus haut niveau depuis 5 ans. Le montant moyen des transactions se renchérit de 7,5 % et dépasse les 215 000 €.

Avec 234 883 € en moyenne, la boulangerie-pâtisserie occupe la 8ème place du Top 10 des secteurs où les prix de cession sont les plus élevés. Elle est à la 4ème place du top 10 des activités où les échanges de fonds de commerce sont les plus nombreux, devant la coiffure et les garagistes automobiles, ainsi que les boucheries.

1/10 des transactions ont été conclues dans les 5 plus grandes villes de France. Les villes moyennes concentrent 27 % des rachats (+ 4 %) et les communes rurales de moins de 3 000 habitants, si elles représentent 90 % des communes françaises, ne concentrent que 25 % des cessions de fonds de commerce.

Les reprises sont très majoritairement réalisées dans les TPE (+ 15 % en 2022) tandis que les PME ne sont que 1 957 à avoir acquis un fonds de commerce en 2022.

L'Ile-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes sont les régions concentrant le plus de transactions, devant la Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine. Les prix de vente moyens les plus élevés sont constatés en Ile-de-France et Hauts-de-France.

Source : **Ventes et cessions de fonds de commerce. Bilan 2022.** / Altares. - in : Altares, 15/06/2023, 19 p. - En ligne sur le site d'[Altares](#) (accès gratuit après identification)

Devenir des entreprises créées par des seniors [France Stratégie]

L'étude menée par France Stratégie vise à "repérer si les entreprises créées par les seniors [50-64 ans] connaissent une destinée particulière, signalant un talent ou une faiblesse spécifique à développer de nouvelles entreprises par rapport au groupe d'âge médian, les 30-49 ans."

Elle s'appuie sur les données de l'enquête Insee-SINE 2010-2015, sur le Global Entrepreneurship Monitor, le BODACC, et les bases SIRENE-SELS (Stocks Etablissements Liens Successions) et FARE (fichiers approfondis des résultats d'Esane).

Elle mesure l'impact de l'âge de l'entrepreneur sur la performance de l'entreprise, sans prendre en compte toutes les autres caractéristiques de l'entreprise et de l'entrepreneur.

60 % des entreprises créées en 2010 sont toujours en activité en 2015. 40 % d'entre elles ont fait l'objet d'une cession-transmission.

Il ressort de l'étude que les entrepreneurs seniors ont "un niveau d'éducation plus polarisé" (davantage de sans diplôme et d'élèves de grandes écoles), un niveau de qualification professionnelle plus élevé, un capital investi au démarrage plus important et davantage d'expérience entrepreneuriale (pour la moitié d'entre eux). Le profil des entreprises qu'ils créent ne diffère que peu de celles fondées par les autres. Elles sont cependant plus souvent constituées en sociétés.

Le taux de survie et le taux de faillite ne varient pas fortement entre le groupe des seniors et celui de référence, même si la proximité de la retraite impacte négativement le taux de survie de l'entreprise créée. "Le taux de cession-transmission à un tiers est moins important pour les seniors et plus important pour les juniors".

Le développement des entreprises semble impacté par la proximité de la retraite (en ce qui concerne le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée, l'emploi ou la masse salariale), mais pas la productivité et la rentabilité.

Source : **Quelle performance des entreprises créées par les seniors ?** / France Stratégie, Gilles Christel, Trannoy Alain. - Paris : France Stratégie, 26/10/2022, 110 p. (Document de travail (France Stratégie)) - En ligne sur le site de [France Stratégie](#)

7 800 cessions de TPE sans salarié en 2019 [Rapport annuel PME Bpifrance]



-50 %

cessions de TPE
sans salarié
en 10 ans

On constate une baisse globale du nombre de cessions d'entreprises de 2010 à 2019, surtout dans les TPE sans salarié, qui passent de 15 600 cessions à 7 800 en l'espace de 10 ans. En revanche, les cessions de TPE employeuses sont stables sur la décennie, tandis que celles des PME sont en légère hausse, malgré une première période de recul.

En 2020, la baisse globale des cessions est de 16 %, malgré une hausse des fusions-scissions de 7 % (et jusqu'à + 15 % dans les TPE).

On constate que les cessions d'entreprises de 5 salariés et moins ont reculé de 20 % en 2020 alors que la baisse est plus mesurée pour les TPE qui emploient de 6 à 9 salariés et pour les petites entreprises (respectivement - 7 % et - 4 %).

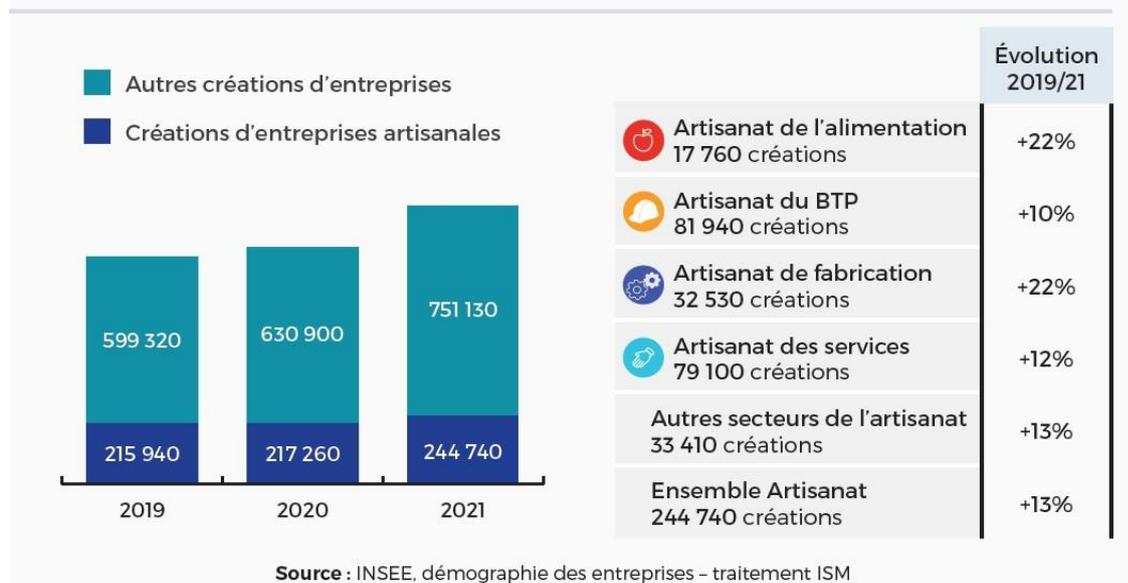
Source : **Cessions des PME et des ETI en 2019** / Tourdjman Alain, Laugier Julien – in : PME 2020 - Rapport annuel sur l'évolution des PME – Maisons -Alfort : Bpifrance, 29/04/2021 – En ligne sur le site de [Bpifrance](#)

Focus Artisanat

Près de 245 000 créations d'entreprises artisanales en 2021 [Baromètre de l'artisanat ISM/MAAF]

Le Baromètre de l'artisanat, consacré à la création d'entreprise, montre une hausse de 13 % des créations d'entreprises artisanales en 2021 par rapport à 2019. Seules la région Ile-de-France et la Guadeloupe affichent une baisse des créations d'entreprise.

Évolution des créations d'entreprise entre 2019 et 2021 par secteur et évolution 2019/2021



Les communes rurales enregistrent le plus grand nombre de créations d'entreprises artisanales (+ 23 %), suivies par les petites villes de moins de 10 000 habitants (+ 21 %). Ce dynamisme entrepreneurial peut s'expliquer par le départ de citadins vers les campagnes, le développement du télétravail (conséquences de la crise sanitaire) et la croissance des activités du bâtiment dans les communes rurales.

Toutes les activités (à l'exception des activités de taxis-VTC et de la coiffure qui ont été fortement touchées par la crise sanitaire du Covid-19) sont concernées par cette croissance, même si elle est plus forte dans les secteurs de l'alimentation et de la fabrication (+ 22 %).

63 % des créateurs ont choisi le régime de la micro-entreprise. Les taux de pérennité des entreprises à 3 ans et 5 ans sont supérieurs dans l'artisanat à ceux de la moyenne des secteurs d'activité. « Près d'un créateur sur trois (hors micro-entreprises) avait déjà créé une entreprise par le passé (...) ; un sur dix pilote plusieurs entreprises en même temps. »

Source : **Les chiffres de la création d'entreprise.** / ISM, MAAF. - in : ISM, 01/05/2022, 4 p. - (Baromètre de l'artisanat (ISM)) - En ligne sur le site de l'[ISM](#)

Profil des femmes créatrices d'entreprise dans les entreprises de proximité [Etude U2P/ISM]



Moins de financements mobilisés
par les femmes créatrices d'entreprise

Le panorama de la place des femmes dans les entreprises de proximité, dressé par l'U2P en collaboration avec l'ISM, dresse le portrait des femmes créatrices d'entreprise.

Les créatrices se lancent généralement plutôt en seconde partie de carrière et sont globalement moins expérimentées que les hommes. Elles mobilisent moins de moyens financiers pour créer leur entreprise. Une enquête complémentaire U2P/ISM/MAAF souligne les motivations de leur projet d'installation : avant tout le désir d'indépendance, la passion pour le métier et le besoin d'accomplissement.

Source : **Les entreprises de proximité au féminin. Artisanat - Commerce - Professions libérales.** / U2P, ISM. - Paris : U2P, 01/03/2022, 54 p. (Etudes & chiffres clés (U2P)). - En ligne sur le site de l'[ISM](#)

Immatriculations des travailleurs indépendants en 2021 : plus de 8 sur 10 sont des micro-entreprises [Etude Urssaf Caisse nationale]

En 2021, plus de 853 500 immatriculations de travailleurs indépendants ont été enregistrées, dont 82 % comme micro-entrepreneurs. Cette proportion est moindre dans les métiers de bouche (63 %) mais encore plus élevée dans la coiffure et les soins du corps (89 %) et la réparation hors automobile (93 %). 27,9 % des travailleurs indépendants classiques et 39,1 % des micro-entrepreneurs immatriculés en 2021 ont moins de 30 ans.

Source : **Informations statistiques sur les moins de 30 ans issues des données collectées par les Urssaf – Edition 2023** / Urssaf Caisse nationale – in : site Urssaf Caisse nationale, 31/07/2023, 18 p. – En ligne sur le site de l'[Urssaf Caisse nationale](#)

177 500 unités légales artisanales ont été créées en 2018 [Insee]

L'édition 2020 des Tableaux de l'Economie Française (TEF) fournit des statistiques sur différents aspects de l'économie française, dont l'artisanat et sa démographie :

« En 2018, 177 500 unités légales artisanales ont été créées, dont 46 900 immatriculées sous le régime du micro-entrepreneur. La part des unités artisanales créées sous ce régime était en forte baisse depuis 2014 : 26 % en 2017, après 31 % en 2016, 38 % en 2015 et 50 % en 2014 ; elle se stabilise en 2018 (26 %). Les secteurs de la construction, du commerce, transport, hébergement et restauration et de l'industrie concentrent près des trois quarts des créations d'entreprises (au sens d'unités légales) artisanales. L'artisanat représente 26 % des créations annuelles d'unités légales en 2018. »

Source : **Tableaux de l'économie française. Edition 2020. Artisanat.** / Insee. - in : Insee, 27/02/2020, 2 p. - (INSEE Références (Insee)) - En ligne sur le site de [l'Insee](#)

3 – DONNEES REGIONALES

Auvergne-Rhône-Alpes : portrait statistique des artisans micro-entrepreneurs [Etude Insee/CMA]

L'étude menée par l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat Auvergne-Rhône-Alpes, "éclaire [...] les réalités économiques des artisans micro-entrepreneurs (ME) et des artisans en entreprises classiques (EC)", en prenant en compte dans l'échantillon les entreprises actives en 2019, hors SAS (sociétés par actions simplifiées), soit 140 000 entreprises artisanales.



37 % des entreprises artisanales sont des micro-entreprises en 2019. 80 % des créateurs ont choisi, cette année-là, le régime de la micro-entreprise. Cette part est en croissance de 2 points par année depuis la réforme de 2014. Le régime micro-entrepreneur est privilégié par les créateurs de tous âges, qu'ils soient trentenaires (69 %), quinquagénaires (77 %) ou âgés de plus de 60 ans (91 %). Le passage à un régime d'entreprise classique après 2 années consécutives de

dépassement des seuils autorisés reste rare et ne concerne que 9 % des 3 250 créations d'EC.

Le profil des micro-entrepreneurs artisanaux se caractérise par des créateurs plus jeunes que la moyenne (la majorité a moins de 40 ans) et une part des femmes plus importante que dans les EC (35 % contre 20 %), les secteurs féminisés l'étant encore davantage chez les ME.

73 % des artisans ont uniquement une activité artisanale (88 % pour les EC, 59 % pour les ME). Un ME sur 3 a une double activité, artisanale et salariée, l'activité artisanale en ME correspondant alors à une ressource d'appoint de leur salaire.

Source : **Artisan micro-entrepreneur : même activité, différentes réalités.** / Insee Auvergne-Rhône-Alpes, CMA Auvergne-Rhône-Alpes. - in : Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes, 22/06/2023, n°164, 4 p. - En ligne sur le site de [l'Insee](https://www.insee.fr)

Centre-Val-de-Loire : données sur la création-reprise des entreprises artisanales [Observatoire CMA]



8 200 immatriculations en 2021
5 000 immatriculations au 2e semestre 2022



Taux de reprise 2015-2018 : 31,6 %



Taux de pérennité à 5 ans

- entreprises classiques : 58 %
- micro-entreprises : 31 %

L'Observatoire de l'artisanat de la Chambre de métiers et de l'artisanat Centre - Val de Loire publie régulièrement des données sur la création-reprise des entreprises artisanales, notamment :

- des données sur le renouvellement des entreprises artisanales en 2021, sous la forme d'une infographie.

Source : **Le renouvellement des entreprises artisanales. 2021** / CMA Centre - Val de Loire. - in : CMA Centre - Val de Loire, 01/10/2022, 1p. - En ligne sur le site de la [CMA Centre - Val de Loire](#)

- des données semestrielles sur les créations et des radiations des entreprises artisanales, au 2^{ème} semestre 2022.

Source : **Artiscope Entreprises. Données du 2^{ème} semestre 2022.** / Observatoire des métiers et de l'artisanat en région Centre-Val de Loire. - in : CMA Centre - Val de Loire, 28/06/2023, 7p. - En ligne sur le site de la [CMA Centre - Val de Loire](#)

- des indicateurs [*] sur la pérennité des entreprises artisanales, créées en 2014, 5 ans après leur installation, sous la forme d'une infographie.

[*] à partir de l'étude "En 2019, 61 % des entreprises classiques sont encore actives cinq ans après leur création" (INSEE Centre - Val de Loire, INSEE Analyse, n°84, mars 2022)

Source : **La pérennité des entreprises créées en 2014 5 ans après l'installation.** / INSEE Centre - Val de Loire. - in : CMA Centre - Val de Loire, 31/03/2022, 3p - En ligne sur le site de la [CMA Centre - Val de Loire](#)

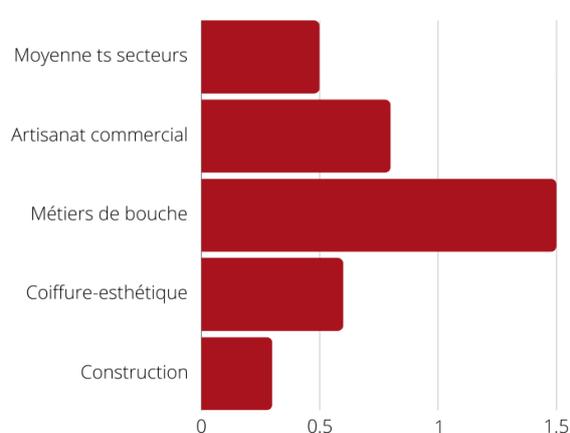
- une étude sur la transmission des entreprises artisanales de la région au travers de l'analyse de l'activité de Transentreprise. Ce réseau, géré par les CCI et les Chambres de métiers et de l'artisanat, diffuse des offres de ventes d'entreprises commerciales, artisanales, hôtelières et industrielles. Un focus sur les entreprises artisanales de la région qui y sont inscrites permet de dresser le profil des cédants et des entreprises à reprendre.

Source : **La Transmission des entreprises Artisanales en Centre-Val de Loire : L'analyse de l'activité de la CMA via Transentreprise.** / Observatoire des métiers et de l'artisanat en région Centre-Val de Loire. - in : CMA Centre - Val de Loire, 01/12/2020, 11p. - En ligne sur le site de la [CMA Centre Val de Loire](#)

Grand Est : transmission des entreprises [Etude Insee/Région/CCI/CMA]

Une étude réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la direction régionale de l'Insee du Grand Est, la Région Grand Est, la CCI et la Chambre de métiers et de l'artisanat du Grand Est, analyse les taux de transmission des entreprises de la région en fonction de différents critères.

**Grand Est :
taux de transmission des entreprises
2016-2019**



Seule une minorité de dirigeants non salariés des PME régionales, à la cessation de leur activité, la transmettent à un repreneur (non-salarié). Parmi les 66 000 PME dirigées par un non-salarié actif au 31 décembre 2017, 350 sont transmises en moyenne chaque année de 2016 à 2019 (soit un taux de transmission de 0,5 %). Dans le commerce et l'artisanat commercial, ce taux s'élève à 0,8 %, et jusqu'à 1,5 % dans les métiers de bouche. Il est de 0,6 % dans la coiffure et les soins de beauté.

A l'inverse, le taux de disparition (2018-2019) s'élève à 5 %, soit 3 400 entreprises par an (4,4 % dans les métiers de bouche, 3,5 % dans la coiffure et les soins de beauté).

Les PME régionales sont davantage transmises si elles emploient au moins un salarié, la présence de salariés étant un gage de stabilité pour le successeur.

Plus des 3/4 des entreprises transmises relèvent des secteurs du commerce, de l'artisanat commercial et des services aux particuliers.

Les transmissions sont un gage de rajeunissement et de féminisation de la population des dirigeants de PME, les repreneurs étant généralement plus jeunes que leurs prédécesseurs : pour 1/4 des transmissions, le repreneur a 25 ans de moins que l'ancien dirigeant. 38,6 % des repreneurs sont des femmes.

Lors de la transmission, plus de la moitié des repreneurs modifient la forme juridique de l'entreprise individuelle pour fonder une SARL.

Le revenu des successeurs est en moyenne plus faible que celui de leurs prédécesseurs : 46 % des cédants perçoivent un revenu supérieur à 2000 € nets par mois, contre 29 % des repreneurs.

Source : **Trois entreprises transmises sur quatre emploient au moins un salarié.** / Insee Grand Est, Batto Véronique, Naegele Luc. - in : Insee Analyses Grand Est, 19/12/2022, n°153, 4 p. - En ligne sur le site de l'[Insee](#)

Grand Est : 24 % des dirigeants d'entreprises artisanales ont plus de 55 ans [Etude Insee/CMA/CCI]



En Grand Est,
1 dirigeant sur 10
envisage de transmettre
son entreprise artisanale

En région Grand Est, 91 000 PME emploient 41 000 salariés. Ce sont en majorité des SARL ou des entreprises individuelles. Les dirigeants sont âgés en moyenne de 48 ans (comme dans l'ensemble des régions métropolitaines). 47 % sont seniors (50 ans ou plus), signe d'un potentiel important de transmissions d'entreprises.

Selon les résultats de l'enquête OPAGE (1er semestre 2022), 9 % des dirigeants d'entreprise artisanale envisagent de transmettre leur entreprise. Pour 51 % d'entre eux, ce projet est prévu à très court terme (dans les 2 ans). 68 % n'ont pourtant pas de piste de repreneur. 24 % des dirigeants ont 55 ans et plus.

Sources :

L'âge élevé des dirigeants de PME se traduit par un potentiel important de transmissions d'entreprises. / Insee Grand Est, Région Grand Est, CCI Grand Est, CMA Grand Est. - in : Insee Analyses Grand Est, 12/05/2022, n°143, 4 p. - En ligne sur le site de l'[Insee](#)

L'artisanat en Grand Est. Conjoncture économique et emploi. - in : CMA Grand Est, 25/10/2022, 6 p. En ligne sur le site de la [CMA Grand Est](#)

Pays de la Loire : chiffres clés de la création-reprise dans l'artisanat 2021 [Etude CMA]



Dans les Pays de la Loire,
91 % des entreprises
artisanales transmises
sont toujours actives 3 ans
après leur reprise.

En 2020, l'artisanat des Pays-de-la-Loire a enregistré 9 347 créations-reprises d'entreprises, en majorité dans l'artisanat commercial et les services aux particuliers. 78 % des créations se font sous la forme d'entreprise individuelle, tandis que 90 % des reprises sont sous forme de société.

76 % des entreprises sont encore en activité 3 ans après leur création (et 91 % pour les reprises). 33 % des créateurs sont des femmes et 41 % ont moins de 35 ans.

Source : **L'artisanat dans les Pays de la Loire. Les chiffres clés de la création-reprise.** / CMA Pays-de-la-Loire. - in : CMA Pays-de-la-Loire, 01/09/2021, 4 p. - En ligne sur le site de la [CMA des Pays-de-la-Loire](#)

Occitanie : transmission et reprise d'entreprise [Etude Insee/CMA/CCI]

Une étude menée par l'Insee Occitanie, en partenariat avec les Chambres de métiers et de l'artisanat, les CCI et l'ORIFF-PL LR, fait le point sur la transmission et la reprise d'entreprise dans la région où 80 700 emplois sont potentiellement en jeu dans les prochaines années.

En Occitanie, 34 800 entreprises, dont 32 831 ont entre 0 et 5 salariés, sont susceptibles d'être transmises au cours des prochaines années suite au départ à la retraite de leur dirigeant non-salarié. Il s'agit des entreprises dont le dirigeant est âgé de 55 ans ou plus. Le commerce et notamment le commerce de détail alimentaire est le secteur d'activité où les entreprises à transmettre seraient les plus nombreuses. De nombreuses entreprises artisanales de maçonnerie, d'électricité, de peinture et de menuiserie ont un dirigeant approchant de la retraite. La part des dirigeants seniors est élevée dans le secteur des services aux entreprises. Elle est globalement plus faible dans la restauration et les services aux particuliers. Un tiers des entreprises relevant de l'industrie est dirigé par un senior. La taille moyenne de ces entreprises est de 2,9 personnes.

La part des entreprises susceptibles d'être transmises dans les prochaines années est plus importante dans les zones rurales que dans les zones les plus urbanisées de la région.

Source : **Transmission et reprise d'entreprise : 80 700 emplois potentiellement en jeu dans les prochaines années** / Frénois Laurent, Insee Occitanie, CRMA Occitanie/Pyrénées-Méditerranée. - in : Insee Analyses Occitanie, 01/12/2018, n°66, 6p.- En ligne sur le site de l'[Insee](#)

Bretagne : transmission d'entreprise [Etude CMA/CCI]

La Chambre des métiers et de l'artisanat et la Chambre de commerce et d'industrie de Bretagne ont réalisé conjointement une étude par enquête sur une estimation du marché potentiel de la transmission dans la région, du point de vue des cédants et des repreneurs.

L'approche par l'âge du chef d'entreprise révèle un marché de près de 32 200 entreprises à reprendre notamment dans le secteur des services. Plus du tiers des chefs d'entreprise se déclarant "cédants ou potentiellement cédants" avancerait un motif de cession sans lien avec la retraite. La volonté de changer d'activité est citée dans plus de 50 % des cas.

Le taux de cession à 5 ans s'élève à 96 %. Près des deux tiers des chefs d'entreprise concernés par la question de la transmission ne s'y sont pas préparés. Parmi les difficultés avancées par les cédants, se trouvent l'identification d'un repreneur, l'évaluation de la valeur de l'entreprise à céder ou encore le repérage des interlocuteurs pour avoir des conseils.

Trois motivations guident le futur repreneur dans sa démarche : la volonté d'être indépendant, la volonté de développer une entreprise existante, le souhait de travailler dans un secteur d'activité qui leur plaît. Selon le secteur d'activité, le lien entre le repreneur et la future entreprise varie. Dans la construction, la proportion d'anciens salariés ayant repris leur entreprise atteint 50 % contre 41 % dans l'industrie et seulement 20 % pour le commerce.

Source : **La transmission d'entreprise en Bretagne**. / CRMA Bretagne, CCI Bretagne. - in : CRMA Bretagne, 01/03/2018, n°14p. - En ligne sur le site de la [CMA Bretagne](#)

4 – DONNEES SECTORIELLES

→ Alimentation

Alimentaire : près de 43 000 entreprises créées en 2021 [Baromètre CGAD]

Les données du baromètre CGAD des entreprises alimentaires de proximité dressent un bilan de la création d'entreprise en 2021 pour les artisans, commerçants de l'alimentaire et les restaurateurs.

42 800 créations d'entreprises ont été recensées en 2021 (+ 4 % par rapport à 2020), avec une bonne dynamique entrepreneuriale dans la plupart des familles d'activité à l'exception de l'hôtellerie-restauration et la restauration traditionnelle, ainsi que dans certains métiers de bouche (primeur, glacerie, poissonnerie, caviste).

Les hausses de créations sont plus marquées dans les régions Bretagne, Pays de la Loire, Grand Est et Centre-Val de Loire. Elles reculent en Ile-de-France, Corse et Normandie.

L'entrepreneuriat est aussi dynamique en milieu rural qu'en milieu urbain.

On constate également une baisse des radiations d'entreprises, sauf dans les débits de boisson, les épiceries et la boulangerie-pâtisserie. "Les défaillances poursuivent leur baisse (- 60 % entre 2019 et 2021)."

57 % des entreprises sont créées sous forme de personne morale, 35 % sous le régime de la micro-entreprise (avec des proportions très fortes dans certaines activités comme les traiteurs et les commerces sur éventaires et marchés).

La valeur moyenne des fonds de commerce est en hausse dans la plupart des activités.

Source : **Les chiffres de la création d'entreprise. Artisans, commerçants, restaurateurs.** / CGAD, ISM. - in : CGAD, 02/12/2022, 4 p. - En ligne sur le site de la [CGAD](#)



**42 800 créations
d'entreprises en 2021**

NB : Retrouvez également des données sur le nombre d'immatriculations (créations et reprises) par branche (boucherie, charcuterie de détail, chocolaterie-confiserie, poissonnerie, pâtisserie, boulangerie-pâtisserie artisanale) de 2007 à 2021 dans les tableaux de bord de l'alimentation.

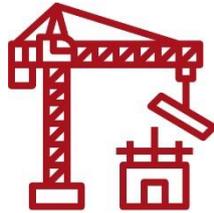
Sources : **Tableaux de bord 2022** / Observatoire Prospectif Des Métiers (CGAD), ISM. - Paris : Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation, 30/09/2022, 32 p. chacun - En ligne sur le site de l'Observatoire des métiers de l'alimentation en détail :

- [Boucherie](#)
- [Boulangerie-Pâtisserie artisanale](#)
- [Charcuterie de détail](#)
- [Chocolaterie-confiserie](#)
- [Pâtisserie](#)
- [Poissonnerie](#)

→ Bâtiment

BTP : reprise par les salariés d'entreprises viables économiquement [Etude]

Une étude de l'Observatoire des métiers du BTP, portant sur la reprise par les salariés d'entreprises



43 000 à 46 000
entreprises
potentiellement
fermées, faute de
repreneurs

70 % des entreprises artisanales sont,
au moment de leur cession,
en bonne situation financière

viables économiquement, dresse un état des lieux des pratiques de reprise par les salariés (cession d'entreprise, reprise individuelle ou collective et profils de repreneur, statuts choisis, information et accompagnement [*], durée de transmission, recours à la formation par les salariés repreneurs), présente les atouts et les freins (du côté des cédants et du côté des salariés), effectue un rappel pour les cédants et les salariés pour les aider à préparer leurs projets de transmission et de reprise.

49 projets de cession d'entreprises par un ou plusieurs salariés ont été observés dans le cadre de cette étude. Le panel présente autant d'entreprises du bâtiment que des travaux publics, de toute taille (de 1 à 199 salariés), de tout milieu d'implantation territoriale (urbain comme rural), de tout statut juridique, et transmises pour différents motifs possibles de cession (départ à la retraite du dirigeant, raisons économiques ou personnelles).

[*] Expert-comptable, organisations professionnelles représentatives des employeurs, organismes consulaires, conseils régionaux, médiateur, courtier en prêt, avocat.

Source : **La reprise par les salariés d'entreprises viables économiquement**. / Observatoire des métiers du BTP, Katalyse. - Paris : Observatoire des métiers du BTP - Constructys, Janvier 2021, 36p. En ligne sur le site de [l'Observatoire des métiers du BTP](#)

→ Services

Automobile : créations d'entreprises en 2021 [Rapport des données sociales ANFA]

Le bilan 2021 du rapport de branche de l'ANFA fait état des créations d'entreprises, selon la catégorie juridique et l'activité principale. En 2021, ont été créées

- 8 368 entreprises de réparation automobile (code NAF 4520A), dont 4 762 sous le statut de micro-entreprise.
- 208 entreprises de contrôle technique automobile (code NAF 7120A), dont 26 sous le statut de micro-entreprise.
- 726 entreprises de commerce et réparation de cycles et motocycles (code NAF 4540Z), dont 378 sous le statut de micro-entreprise.

Source : **Données sociales de la Branche des services de l'automobile. Edition 2021**. / OBSA, Observatoire ANFA. - Suresnes : Observatoire de Branche des Services de l'Automobile (OBSA), 13/03/2023, 68p.- En ligne sur le site de [l'ANFA](#)

Transports : créations d'entreprises en 2021 [Rapport OPTL]

Le rapport 2022 de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique - OPTL fournit des données statistiques au 31 décembre 2021 sur le secteur des transports et de la logistique (dont déménageurs, ambulanciers).

En 2021, le nombre de créations d'établissements est resté stable dans le déménagement (214 créations), et a reculé de 8 % dans le transport sanitaire (122 créations).

Source : **Rapport 2022 de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique.** / Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les transports et la logistique - OPTL. - [S.l.] : Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les transports et la logistique - OPTL, 01/12/2022, 104 p. - En ligne sur le site de l'[OPTL](#)

Coiffure : 7 594 immatriculations en 2021 [Chiffres clés UNEC]

Les chiffres clés 2021 de l'UNEC – Union des entreprises de coiffure font état de 7 594 immatriculations en 2021. Après la hausse constatée en 2018 et 2019, puis une baisse de 9 % en 2020, sans doute en raison de la crise sanitaire, on constate une hausse de 5 % des créations en 2021. Le taux de création est de 7,6 %, stable par rapport à 2020. Toutes les régions connaissent une hausse de leurs immatriculations, à l'exception de l'Île-de-France (- 1 %) et de la Bretagne (- 7 %).



Source : **Profession coiffeur. Les chiffres clés 2021.** / UNEC. - in : UNEC, 01/10/2022, 38 p. - En ligne sur le site de l'[UNEC](#)

5 – IMAGE DE L'ENTREPRENEURIAT

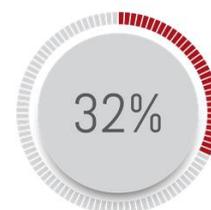
Indice entrepreneurial français 2023 [Bpifrance Création/Ifop]

L'indice entrepreneurial français (IEF) rend compte tous les deux ans de la chaîne entrepreneuriale et de la culture entrepreneuriale en France. L'édition 2023, actualisation des éditions 2016, 2018, et 2021, s'appuie sur une enquête réalisée par l'Ifop, auprès d'un échantillon de 5 500 Français de 18 ans et plus (dont 504 issus des quartiers prioritaires de la ville).

L'IEF révèle que 1 Français sur 3 (32 %) s'inscrit dans la chaîne entrepreneuriale (+ 2 points par rapport à 2021). On dénombre 13 % de porteurs de projet (+ 2 % par rapport à 2021) mais la part des intentionnistes est en recul (8 %, contre 14 % en 2016).

Les moins de 30 ans sont plus concernés par l'entrepreneuriat que leurs aînés. De même, l'engagement entrepreneurial est plus fort chez les hommes (37 %) que chez les femmes (28 %) même si l'implication féminine progresse.

L'attrait pour l'entrepreneuriat est majoritairement lié à la volonté d'exercer une activité conforme à leurs valeurs, mais la crainte d'avoir trop de responsabilités ou de stress est souvent exprimée par les porteurs de projet. Les intentionnistes craignent surtout, comme en 2021, un revenu insuffisant ou instable.



des Français participent à la dynamique entrepreneuriale de la France

40 % des chefs d'entreprise ont sollicité un accompagnement et l'ont obtenu (dont 22 % par un consultant, un expert-comptable, un organisme consulaire ou le banquier), contre 22 % des porteurs de projet.

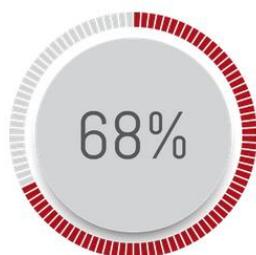
Les habitants des QPV sont 26 % à être dans une dynamique entrepreneuriale (+ 6 % par rapport à 2021), mais avec une forte part d'intentionnistes, tandis que le passage à l'acte est faible. Seuls 28 % des jeunes sont dans la chaîne entrepreneuriale (- 5 %).

Seront publiés d'ici la fin de l'année, des volets plus détaillés de l'IEF consacrés aux femmes, aux jeunes (moins de 30 ans), aux habitants des QPV.

Source : **Indice entrepreneurial français 2023.** / Bpifrance Création, IFOP. - Paris : Bpifrance Création, 16/11/2023, 44 p. - En ligne sur le site de [Bpifrance Création](#)

Plus d'un jeune sur 2 inclut l'entrepreneuriat dans son idéal de vie professionnelle [Enquête Adie]

Selon les résultats d'une enquête en ligne menée par Appinio en avril 2023 pour le compte de l'Adie, auprès d'un échantillon de jeunes de 18 à 30 ans, 54,2 % des jeunes incluent l'entrepreneuriat dans leur idéal de vie professionnelle.



des jeunes veulent entreprendre

75,7 % sont concernés par la création d'entreprise, soit parce qu'ils l'ont déjà fait, soit parce qu'ils en ont envie.

68 % veulent entreprendre, les 25-29 ans étant plus souvent prêts à se lancer à court terme (dans les 5 ans). Les jeunes femmes sont moins enclines à le faire que les jeunes hommes.

Les jeunes qui ont été sensibilisés à la création d'entreprise ont une envie d'entrepreneuriat plus prononcée. Les femmes sont moins sensibilisées à l'entrepreneuriat que les hommes (84,1 % des hommes contre 64,2 % des femmes).

Les conditions optimales pour entreprendre, aux yeux des jeunes sont

- pour l'âge : 57 % des jeunes considèrent que le meilleur âge pour entreprendre se situe avant 30 ans,
- pour l'apport financier : un apport de 10 000 € minimum est nécessaire pour 60 % des jeunes,
- concernant leurs qualités : courage/persévérance, sérieux/capacité de travail, créativité,
- l'accompagnement : préférable pour 44,6 % d'entre eux, mais pas indispensable.

Le principal frein à l'entrepreneuriat des jeunes est le risque financier, devant la complexité administrative et le manque de confiance en soi.

Source : **Les jeunes et l'entrepreneuriat** / Adie, Appinio. - in : Adie, 01/07/2023, 6p. - En ligne sur le site de [l'Adie](#)

L'entrepreneuriat souhaitable en 2040 [Fondation Entreprendre]

Le cabinet Change it Use it a conduit pour la Fondation Entreprendre une démarche prospective sur l'entrepreneuriat souhaitable en 2040, menée entre avril 2022 et février 2023 avec des acteurs français de l'accompagnement à l'entrepreneuriat.

Cette réflexion s'appuie notamment sur

- 8 fiches de projections de tendances sur les évolutions sociales, environnementales et économiques de la société française
- 4 entretiens avec des experts du travail sur les temporalités, la précarité, les équilibres territoriaux et la transformation des modèles résilients face aux crises

- un sondage prospectif dans lequel 200 acteurs de l'accompagnement à l'entrepreneuriat se sont prononcés sur 18 hypothèses d'avenir.

La vision souhaitable et partagée de l'entrepreneuriat en 2040 s'appuie sur 7 points :

- l'engagement sociétal
- la coopération et l'action territoriale
- la mutation des modèles socio-économiques
- les croissances multiples
- l'émancipation et la réalisation de soi
- une vision élargie de l'entrepreneuriat
- un accompagnement facilité.

Source : **Démarche prospective sur "l'entrepreneuriat souhaitable en 2040"** / Fondation Entreprendre.- in : Fondation Entreprendre, 28/06/2023, 31 p. - En ligne sur le site de la [Fondation Entreprendre](#)

Evaluation de l'écosystème entrepreneurial français en 2022 [Global Entrepreneurship Monitor]

Le Labex Entreprendre, de l'Université de Montpellier, a publié pour la France l'édition 2022 Global Entrepreneurship Monitor (GEM), qui permet d'apprécier l'écosystème entrepreneurial français.

Il s'appuie sur deux études annuelles sur l'activité entrepreneuriale auprès de la population française âgée de 18 à 64 ans (étude APS, 3 830 répondants) et sur l'écosystème entrepreneurial auprès d'un panel de 43 experts (étude NES), qui permet notamment de calculer l'index du contexte entrepreneurial. Après une première édition réalisée dans un contexte de crise sanitaire, cette deuxième édition est marquée par la crise énergétique et les difficultés d'approvisionnement consécutives au conflit en Ukraine. Elle "permet de comprendre comment ont évolué l'activité entrepreneuriale et ses déterminants et plus largement l'écosystème entrepreneurial."

L'étude APS confirme que l'entrepreneuriat s'impose dans la société, comme un choix de carrière souhaitable conférant un statut social élevé. La perception de la faisabilité de démarrer une entreprise a progressé (55,4 %) et se situe au-dessus de la moyenne du G7 (à 52 %). En France, les principales motivations à l'entrepreneuriat sont d'ordre économique, tandis que la France se situe au dernier rang du G7 pour "faire une différence dans le monde" et "perpétuer une tradition familiale". L'intention entrepreneuriale est en progression entre 2021 et 2022, l'engagement entrepreneurial n'ayant pas été affecté par le contexte d'incertitude. Le nombre de sorties entrepreneuriales est également très mesuré, le taux total de sortie s'élevant à 3,6 % (soit inférieur à la moyenne du G7, à 5,1 %).

L'entrepreneuriat des jeunes est en forte progression depuis 10 ans et le niveau d'intention entrepreneuriale est beaucoup plus fort chez les moins de 35 ans.

La France, en termes d'entrepreneuriat durable, se classe en tête des pays du G7 pour les réglementations spécifiques mises en place par le gouvernement pour soutenir les startups orientées vers la durabilité, pour le financement des entreprises orientées RSE, et pour l'intégration des principes de la RSE par les entreprises nouvelles et en croissance dans leurs activités commerciales. Il existe néanmoins un gap important entre les intentions de prise en compte de l'impact social ou environnemental de l'entreprise, et les décisions prises.

Le rapport émet 4 préconisations pour favoriser le développement de l'activité entrepreneuriale en France :

- Renforcer la promotion de l'entrepreneuriat au primaire et secondaire,
- Accélérer l'entrepreneuriat féminin,
- Faciliter l'accès au marché,
- Réduire le gap entre intentions et actions en termes de développement durable.

Source : **Situation de l'activité entrepreneuriale en France : Rapport 2022 du Global Entrepreneurship Monitor.** / Messeghem Karim, Lasch Franck, Valette Justine. - Montpellier : LabEx Entreprendre, 20/06/2023, 76 p. - En ligne sur le site du [Labex Entreprendre](#)

Image de l'entrepreneuriat auprès des lycéens professionnels et des étudiants [Baromètre OpinionWay pour Moovjee]

La 8ème édition du sondage OpinionWay pour Moovjee [*] sur les étudiants et l'entrepreneuriat, indique que l'image de l'entrepreneuriat évolue auprès des jeunes. 74 % de ceux qui veulent se lancer dans la création d'entreprise souhaitent le faire avant 30 ans.

88 % jugent difficile de créer une entreprise en étant étudiant ou à la fin de ses études (91 % en 2021). 71 % n'ont reçu aucune information sur les dispositifs d'aides à la création d'entreprise. 41 % envisagent un jour de créer ou reprendre une entreprise (20 % n'y ont pas encore réfléchi). Pour 23 % des étudiants interrogés, la confiance en l'autre, la bienveillance, l'entraide, la solidarité sont les valeurs entrepreneuriales qu'ils souhaiteraient mettre en avant au sein de leur entreprise. S'ils lançaient leur entreprise, les 3 enjeux sur lesquels ils aimeraient agir en priorité sont l'écologie/la lutte contre le réchauffement climatique (en forte hausse), le bien-être au travail et l'égalité hommes-femmes (en recul).

50 % des jeunes interrogés estiment que créer leur entreprise dans le contexte actuel est la meilleure solution pour les jeunes d'avoir un emploi.

La moitié des répondants ont déjà entendu parler du mentorat. Il semble être un bon moyen d'approcher le milieu professionnel. 75 % aimeraient être accompagnés par un mentor pour leur projet entrepreneurial.

[*] Echantillon de 807 lycéens professionnels et étudiants français. Les interviews ont été réalisées du 25 avril au 9 mai 2023.

Source : **8ème édition du baromètre CIC – Moovjee** - in : site Moovjee, 29/05/2023, 40p. - En ligne sur le site du [Moovjee](https://www.moovjee.com)

1 Français sur 4 envisage de créer ou reprendre un jour une entreprise [OpinionWay pour Go Entrepreneurs]

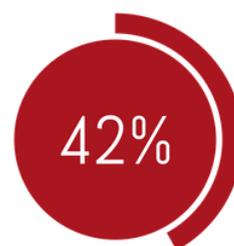
Les résultats d'un sondage OpinionWay pour Go Entrepreneurs [*] révèlent que 24 % des Français (et 49 % des jeunes) envisagent de créer ou reprendre un jour une entreprise. Plus de la moitié le prévoit dans les deux ans à venir.

36 % des entrepreneurs potentiels ont déjà préparé leur projet. 53 % souhaitent créer leur entreprise à plusieurs (conjoint, proche, ami, collègue...). S'ils cherchent en majorité à lancer leur entreprise dans leur secteur d'activité actuel, 42 % aimeraient la créer dans le secteur de l'artisanat et 31 % dans les commerces de bouche.

Les porteurs de projet ont avant tout besoin d'aides financières, de conseils juridiques et administratifs, de solutions de financement (prêts d'honneur, financement participatif, prêts bonifiés...), de formations sur la création d'entreprise.

Les principales motivations à la création d'entreprise sont l'envie d'être son propre patron (30 %, et jusqu'à 47 % pour les jeunes), de faire un métier-passion (30 %), de gagner de l'argent (27 %).

En moyenne, le montant idéal pour lancer son projet est estimé à 22 480 € (16 903 € pour les jeunes). A titre personnel, les porteurs de projet disposent de 9 894 € (4 685 € pour les jeunes).



des Français
aimeraient créer une entreprise
dans le secteur de l'**artisanat**

Interrogés sur les perceptions relatives à l'esprit entrepreneurial, 84 % des Français estiment qu'il est important d'avoir une expérience professionnelle de management / gestion pour créer une entreprise. 66 % sont freinés dans leurs projets entrepreneuriaux par leur peur de l'échec, même si 56 % estiment qu'il est plus facile de créer son entreprise qu'il y a 30 ans.

Plus de la moitié des Français encourageraient leur enfant à créer son entreprise.

Un volet de l'enquête, interrogeant les dirigeants (dont 58 % de dirigeants de TPE), apporte leur vision de l'entrepreneuriat : si 64 % des dirigeants de TPE estiment que créer une entreprise en France aujourd'hui est une bonne idée, 77 % n'auraient pas envie de le faire personnellement, majoritairement car la période n'y est pas favorable.

Plus de 7 dirigeants de TPE sur 10 encourageraient leurs enfants à créer une entreprise.

[] enquête menée en ligne, du 15 au 21 février 2023, auprès d'un échantillon de 1 306 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, du 15 au 21 février 2023*

Source : **La création d'entreprise en 2023. Quels regards portent les Français, les jeunes et les dirigeants ?** / OpinionWay pour Go Entrepreneurs. - in : site OpinionWay, 30/03/2023, 63p. - En ligne sur le site d'[Opinion Way](https://www.opinionway.com/)

Etude sur les micro-entrepreneurs : profil et motivations [Fondation Entreprendre]

Une étude, réalisée par le cabinet Change It Use It (Julie Rieg, sociologue indépendante) pour la Fondation Entreprendre questionne les réalités sociologiques, sociales et économiques du micro-entrepreneuriat. Commanditée en 2022, elle s'appuie sur une revue de littérature, la cartographie d'une centaine d'acteurs accompagnant les micro-entrepreneurs (dont les Chambres de métiers et de l'artisanat), des entretiens qualitatifs avec une quinzaine de micro-entrepreneurs et un atelier de co-analyse rassemblant 8 acteurs de l'accompagnement.

Les motivations des micro-entrepreneurs à créer leur entreprise diffèrent : il s'agit de compléter ses revenus en tant qu'étudiant, salarié ou retraité, d'assurer son propre emploi en raison de difficultés à trouver un emploi salarié et de tester une activité entrepreneuriale. 33 % des micro-entreprises sont actives 5 ans après leur création (contre 62 % pour les autres créations). Ce faible taux de pérennité semble à mettre en relation avec un accompagnement moins fréquent que pour les autres entrepreneurs en général, le plus souvent pour les tâches administratives au moment de la création.

L'étude souligne certaines difficultés rencontrées par les micro-entrepreneurs comme la solitude, la variation des revenus, une protection sociale pour partie conditionnée par des seuils minimums de chiffres d'affaires à atteindre.

Parmi les micro-entrepreneurs interviewés, peu ont été accompagnés dans le choix de ce statut. D'après les acteurs de l'accompagnement rencontrés dans l'étude, il est compliqué d'entrer en contact avec les personnes souhaitant déposer le statut avant qu'elles ne le fassent pour les conseillers au mieux. "Et au-delà du statut, la question est avant tout celle de la solidité du projet entrepreneurial, de son modèle d'affaire et de la capacité à le mettre en œuvre." Il est à noter que des acteurs de l'accompagnement dédiés spécifiquement à ces entrepreneurs se développent.

L'étude émet 6 recommandations : faire évoluer l'image des micro-entrepreneurs auprès des acteurs de l'accompagnement et des pouvoirs publics, convaincre les micro-entrepreneurs d'être accompagnés, "unir les forces des acteurs de l'accompagnement pour faire face à l'essor des micro-entrepreneurs (...)", "travailler en continuité avec Pôle emploi et les conseils départementaux pour toucher les micro-entrepreneurs au plus tôt", "accompagner les micro-entrepreneurs précaires pour développer leur entreprise ou retrouver un emploi", "améliorer la protection sociale des micro-entrepreneurs et notamment des moins de 25 ans."

Rhône : regards croisés sur l'entrepreneuriat [Enquête CMA / MAAF]



26 % **32%**

créent leur entreprise
pour être leur propre chef

La Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône a mené en 2019, en partenariat avec MAAF Pro, une enquête auprès de dirigeants d'entreprises (artisanat et hors artisanat), de porteurs de projet et autres salariés / demandeurs d'emploi/ étudiants, sur leur vision de l'entrepreneuriat (71 répondants, dont 61 % appartiennent au secteur artisanal).

Les dirigeants ont principalement créé leur entreprise pour être leur propre chef, par passion ou pour avoir plus de souplesse. Ce sont les mêmes motivations qui animent les demandeurs d'emploi et salariés. Interrogés sur leur adhésion aux actions d'accompagnement à la création d'entreprise et au développement d'entreprise, ils sont principalement intéressés pour intégrer un réseau, bénéficier d'accompagnements à la création ou au développement. "Lorsque les chefs sont installés, leurs besoins en accompagnement et en formation évoluent et s'axent davantage sur l'acquisition de compétences pour le développement de l'entreprise". Concernant le plafond de verre, les répondants estiment qu'il est plus difficile pour une femme que pour un homme de créer son entreprise.

Source : **Analyse de l'enquête "Regards croisés sur l'entrepreneuriat"**. / CMA Rhône, MAAF. - in : CMA Rhône, 01/06/2020, 8 p. - En ligne sur le site de la [CMA du Rhône](#)

BIBLIOGRAPHIE

- SELECTION DE TRAVAUX -

Le service Veille Artisanat de CMA France assure, au plan national et territorial, une activité de veille, capitalisation, recherche et diffusion d'information qui couvre l'ensemble des enjeux et métiers de l'artisanat et de l'économie de proximité. Ouvert à tous ceux qui s'intéressent à la petite entreprise et à son environnement, il met à disposition un ensemble d'outils et services qui s'adressent en priorité aux agents des réseaux d'accompagnement et administrations, aux entreprises, ainsi qu'aux élus, afin de faciliter l'accès à l'information stratégique.

SUIVRE LES GRANDS ENJEUX AU QUOTIDIEN

La plateforme **Veille Artisanat** permet de suivre au quotidien les grands enjeux de l'artisanat et de l'économie de proximité à travers 23 dossiers sectoriels et thématiques

<https://veille.artisanat.fr/>

UNE VEILLE ADAPTEE A VOS BESOINS

Un service « sur mesure » d'alertes mail ou flux RSS, permet de recevoir les informations d'actualité en fonction de vos centres d'intérêt - thématiques ou sectoriels – sur le plan national ou pour une région.

Ce service est également proposé pour smartphones et tablettes, à travers l'application mobile « Veille Artisanat », téléchargeable gratuitement sur l'Apple Store et Google Play

RETROUVER LES INFORMATIONS CLES

La base documentaire **InfoArtisanat** référence plus de 5 400 documents sur les grands enjeux des entreprises de proximité. La recherche sur la base documentaire est possible à distance :

<https://infoartisanat.artisanat.fr>

Les documents sont majoritairement accessibles en ligne.

UN SERVICE D'ASSISTANCE INFORMATIONNELLE

Vous souhaitez obtenir une aide pour votre recherche ? Veille Artisanat peut vous communiquer une sélection de ressources, mener une veille ponctuelle spécifique ou vous orienter vers la structure adéquate.

RELAYER/DIFFUSER L'INFORMATION

Les différents outils mis en place par le service Veille Artisanat peuvent être relayés sur vos supports d'information (site, blog, intranet, newsletter...)

Un service de fourniture de contenus d'actualité thématiques, sectoriels ou régionaux, exportables sous forme de flux RSS, ou d'encarts Facebook ou Twitter peut également être assuré.

Contact : veille@cma-france.fr

Suivez-nous sur : veille.artisanat.fr



Chambres
de **Métiers**
et de l' **Artisanat**